

M^{me} BOUY Benalette
(sa nièce)
8 le Pen.
86150 SURIN.

601/06/26.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis, nous sommes, farcièrement opposé
à ce projet qui provoque une "saturation
d'éoliennes dans ce secteur".
D'autre part le bourg de Surin et le village
du Pen sont complètement encerclés par les
éoliennes "Surin/châlain, les Bois d'Arle"
avec 6 par-étir 8 éoliennes et par les 19
autres 8 Gaudet et Nanteuil en limite charentaise
le Pen nous subissant déjà le bruit par-dessus
d'est, Nord/est de la première silhouette qui
est à 700 m du village. et personnellement
nous avons aussi à subir à cette saison
"l'ombre portée" vers 7h30/8h ce qui

→



font gerant.

En rajouter encore 3 sur le Nutri-fémia
l'encerclement et la saturation du sol.

N'aurait pas nous avoir reçu dans nos
boîtes aux lettres le document de ce projet
alors que d'autres villages pourtant très
concernés (la Faille de Genouillé) et
(petit Blanzac, Grand Blanzac, chez Barret,
Bellevue de Asnois) n'ont rien reçu.
Les conseils municipaux de Surin ont été
informés et consultés, mais est-ce la
même chose pour les municipalités
voisines en Vienne et Charente ?
(surtout Genouillé et Asnois) qui touchent
à projet de Parc.

Espérant donc la commission
enquêteur que vous prendrez toutes
ces remarques en considération, recevez
mes, nos sincères salutations

Benoît Berault